

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE TARN-ET-GARONNE

**EXTRAIT du REGISTRE des
DELIBERATIONS de l'ASSEMBLÉE**

2EME Réunion de 2016

Séance du 12 et 13 avril 2016

**CD20160412_48
id. 2428**

Les douze et treize avril deux mille seize, les membres du Conseil Départemental légalement convoqués, se sont réunis à l'Hôtel du Département, sous la présidence de Monsieur Christian ASTRUC, Président du Conseil Départemental ou son représentant.

Présents :

M. M. ALBUGUES, M. C. ASTRUC, Mme B. BAREGES, Mme M. BAULU, M. J-C. BERTELLI, M. J-P. BESIERS, Mme C. BOURDONCLE, Mme V. CABOS, Mme V. COLOMBIE, Mme F. DEBIAIS, M. J-L. DEPRINCE, M. G. DESCAZEAX, Mme M. FERRERO, M. J. GONZALEZ, M. G. HEBRARD, M. J-M. HENRYOT, Mme C. JALAISE, Mme C. LE CORRE, M. P. MARDEGAN, Mme M-J. MAURIEGE, Mme L. MORVAN, Mme M-C. NEGRE, Mme V. RIOLS, Mme D. SARDEING-RODRIGUEZ, Mme F. TURELLA-BAYOL, M. L. VIGUIE, M. M. WEILL

Le Quorum légal étant atteint, l'Assemblée départementale peut valablement délibérer.

Absent(s) ou ayant donné procuration de vote :

M. J-M. BAYLET, M. J. BEQ, M. D. ROGER

**PROGRAMME DE TRAVAUX DE GROS ENTRETIEN SUR LE
PATRIMOINE IMMOBILIER BÂTI**

La session budgétaire consacrée à l'examen du Budget Primitif est l'occasion de faire le point sur l'état du patrimoine départemental et sur les travaux relatifs à son entretien et à sa sauvegarde.

Aussi, Monsieur le Président soumet aujourd'hui à l'examen de l'Assemblée Départementale un programme global pour l'exercice 2016, de **1 339 800 €** comme précisé ci-après.

I. TRAVAUX A L'HÔTEL DU DÉPARTEMENT :

Pour l'Hôtel du Département, le bâtiment nécessite quelques opérations de maintenance et d'entretien. Aussi Monsieur le Président propose un crédit de **87 000 €** en fonctionnement, à ratifier sur l'article **615221 – sous-fonction 0202** et **41 000 € en investissement sur l'article 231311 – sous-fonction 0202**. Il se décompose comme suit :

PRESTATIONS	COÛTS	
	Investissement	Fonctionnement
Préfinancement de réparation chauffage		50 000 €
Entretien des installations électriques		12 000 €
Pose de stores vénitiens sur portes vitrées	1 000 €	
Changement des moteurs des 2 portails et 2 grilles de l'entrée du parking (boulevard Hubert Gouze)	15 000 €	
Réparation volets roulants		15 000 €
Complément de l'installation de sécurité anti-intrusion, barrière	25 000 €	
Imprévus		10 000 €
TOTAL	41 000 €	87 000 €

II. TRAVAUX DE GROSSES RÉPARATIONS DES CASERNES DE GENDARMERIE :

Au titre de 2016, Monsieur le Président propose un programme de travaux de **236 700 €** dont **161 800 €** pour la part investissement, à ratifier sur l'article **2313186 – sous-fonction 11** et **74 900 €** pour la part fonctionnement, à ratifier sur l'article **615228 – sous-fonction 11**, se décomposant comme suit :

PRESTATIONS	COÛTS	
	Investissement	Fonctionnement
<u>Saint-Nicolas-de-la-Grave</u> : - vérification de tous les joints, robinets et raccords des radiateurs - Mise en place de cuvettes inox dans les cellules - Portail d'entrée à rénover (peinture)	3 000 €	1 500 € 800 €
<u>Caussade</u> : - Clôture emprise à installer (il n'y a plus de grillage sur un côté – problème de sécurité)	3 000 €	
<u>Grisolles</u> : - Remplacement du climatiseur hors service - Rénovation des salles de bain des logements	5 000 € 3 000 €	
<u>Lafrançaise</u> : - Remplacement du digicode de l'entrée des familles - Remplacement de la porte de garage - Clôture d'emprise à remplacer	3 500 € 5 600 €	500 €
<u>Monclar de Quercy</u> : - Cloison séparative pour accueil	5 000 €	
<u>Nègrepelisse</u> : - Aménagement d'un système de climatisation dans l'ensemble des bureaux	7 000 €	
<u>Saint-Antonin-Noble-Val</u> : - Création ouverture dans bureau gendarme (ancienne salle des archives)	3 500 €	
<u>Molières</u> : - Changement de la porte de garage	3 500 €	
<u>Beaumont de Lomagne</u> : - Remplacement de la clôture (grillage au sol et troué à de multiples endroits) - Problèmes dans deux logements (portes de placards à changer, mise aux normes de l'électricité, VMC à changer) - Remplacement de la porte de garage de la Brigade	4 000 € 2 500 € 3 500 €	

<u>Lavit de Lomagne:</u>		
- Remplacement de la porte cour arrière bâtiment 1	2 000 €	
- Remplacement des menuiseries (fenêtres, portes-fenêtres des locaux de service et de tous les logements)	15 000 €	
<u>Valence d'Agen:</u>		
- Remise aux normes de l'éclairage extérieur (parking famille et arrière de la caserne)	7 800 €	
- Révision de la toiture et des descentes pluviales du bâtiment 4		8 000 €
<u>Lauzerte:</u>		
- Réfection des descentes pluviales	2 500 €	2 100 €
- 2ème phase de remplacement de la clôture (côté logements)	2 400 €	
- Peinture de 3 bureaux		
<u>Toutes gendarmeries :</u>		
- Mise aux normes des installations gaz au GPL dans les casernes de gendarmerie (diagnostic par bureau d'étude + démarrage des travaux de mise aux normes)	30 000 €	
- Prévisions de remise en état de 5 logements suite à des mutations de gendarmes (travaux de peinture, sols, salle de bain, changement de meubles de cuisines, ...)	25 000 €	
- prévisions chaudières et cumulus	25 000 €	40 000 €
<u>IMPREVUS</u>		20 000 €
- Diagnostics avant vente de 2 gendarmeries (Bourg-de-Visa et Bruniquel)		2 000 €
TOTAL	161 800 €	74 900 €

III. TRAVAUX D'ENTRETIEN SUR LES BÂTIMENTS AFFECTES A LA SOLIDARITÉ DÉPARTEMENTALE :

• Pôles sociaux :

Pour l'entretien de ces bâtiments, Monsieur le Président propose un crédit de **175 500 €** dont **108 400 €** pour la part investissement à ratifier sur **l'article 231313 – sous-fonction 48**, et **67 100 €** pour la part fonctionnement à ratifier sur **l'article 615221 – sous-fonction 40**, se décomposant comme suit :

PRESTATIONS	COUTS	
	Investissement	Fonctionnement
Sécurisation de tous les pôles et Centre Médicaux sociaux	45 000 €	
<u>Caussade</u> : - Réaménagement salle d'attente PMI, cuisine, bureaux du médecin et CESF pour créer 2 bureaux et 1 salle pour les archives	25 000 €	
<u>Castelsarrasin</u> : - Travaux électriques pour l'installation d'un algéco pour remédier aux problèmes de surfaces manquantes en attendant la construction du nouveau CMS - Peinture porte d'entrée PMI - Réparation de deux volets roulants - Sécurisation de l'accès à la chaufferie - Reprise plâtre + peinture bureau infirmière PA/PH		1 500 € 300 € 700 € 500 € 800 €
<u>Beaumont-de-Lomagne</u> : - Sécurisation : fermer le dessous de l'escalier - Construction d'un SAS à la porte d'entrée	3 000 €	800 €
<u>Moissac</u> : - Changement des fenêtres, réparation des volets et entretien des menuiseries - Réfection des toilettes au 1er étage (sol, robinetterie, lavabo) - Protections solaires sur les fenêtres des 1er et 2ème étages - Installation d'une barrière enfant en PMI pour sécuriser l'accès - Réfection des peintures et plafonds de la PMI + 2 bureaux - Placards en salle de réunion (archives saturées) - Travaux divers d'électricité (rajout de prises électriques, changement de luminaires défectueux, changement d'ampérage, ...) - Sécurisation du point d'eau extérieur	21 000 € 1 000 € 3 000 € 1 000 € 2 000 €	1 000 € 9 000 € 12 000 € 500 €

<u>Lafrançaise</u> :			
- Réfection tapisserie dans deux bureaux (au RDC et 1er étage) suite à un dégât des eaux			3 000 €
<u>Valence d'Agen</u> :			
- Nettoyage trimestriel des canalisations			2 000 €
- Changement menuiseries (salle d'attente 1er étage - sécurité)	1 500 €		
- Réparation porte vitrée du bureau de l'AS du 1er étage			1 000 €
- Réfection des peintures (murs et plafonds)			6 000 €
<u>Lauzerte</u> :			
- Installation d'un plafonnier supplémentaire			500 €
- Réfection des sols	2 400 €		
<u>Montaigu de Quercy</u> :			
- Ajout d'un éclairage			500 €
<u>Villebrumier</u> :			
- Installation plafond dans les WC			1 000 €
<u>Montech</u> :			
- Réfection peinture et plafonds de l'accueil et bureaux des éducateurs			4 000 €
- Changement de la porte d'entrée + porte des bureaux des éducateurs			3 000 €
- Réfection sol bureau RP	1 000 €		
<u>Labat</u> :			
- Réfection des sols et peintures :			
- bureau AS			
- bureau de l'infirmière – prévention adulte			
- bureau infirmière puéricultrice			
- bureau Médecin PMI	2 500 €		5 000 €
<u>Negrepelisse</u> :			
- Nettoyage trimestriel des canalisations			2 000 €
Imprévus			12 000 €
TOTAL	108 400 €		67 100 €

● **Bâtiments de la Direction de la Solidarité Départementale :**

Afin d'assurer l'entretien courant de ces bâtiments, Monsieur le Président propose un crédit de **116 500 €** dont **95 500 €** pour la part d'investissement à ratifier sur **l'article 231313 – sous-fonction 50** et **21 000 €** pour la part de fonctionnement à ratifier sur **l'article 615221 – sous-fonction 50**.

PRESTATIONS	COUTS	
	Investissement	Fonctionnement
- Mise en place des plans d'évacuation en cas d'incendie	5 100 €	
- Changement des deux chaudières gaz du bâtiment central	25 000 €	
- Changement du coffret vanne de gaz (cour du 28 rue de la banque)	400 €	
- Installation programmateur sur les deux SAS d'entrée (entrée principale CMS et MDPH)	1 500 €	
- Pose d'une barrière à la DSD	9 000 €	
- 28 rue de la banque : pose d'un dispositif anti-pigeons	1 500 €	
- 28 rue de la banque : changement des menuiseries	35 000 €	
- Finition de la mise aux normes des garde-corps des fenêtres (2ème et 3ème étages – bâtiment central)	2 000 €	
- Bâtiment central : refaire auvent de la porte arrière + pose d'un digicode électrique	2 000 €	
- Réfection des sols des bureaux du service enfance et famille	10 000 €	
- Enduit + bouchage des trous du mur pignon donnant dans les combles puis nettoyage des combles	4 000 €	
- Reprise des peintures des plafonds suite au nettoyage des nettoyages		1 600 €
- Changement du sens de la porte extérieure du bâtiment MDPH côté PMI		1 000 €
- Reprise des peintures suite à des déménagements		1 000 €
- Installation d'une protection solaire		800 €
- Changement des rideaux intérieurs détériorés de la salle de réunion Cristalline		5 000 €

- Entretien courant de nettoyage des canalisations		1 600 €
- Imprévus		10 000 €
TOTAL	95 500 €	21 000 €

IV. TRAVAUX SUR LES BATIMENTS AFFECTES AUX SUBDIVISIONS DÉPARTEMENTALES ET A LEURS ANTENNES :

S'agissant de l'entretien des subdivisions et de leurs antennes, Monsieur le Président propose:

- d'adopter une autorisation de programme pour l'investissement de **134 100 €** ;
- de ratifier un crédit de paiement de **105 100 €** sur l'**article 2313186 – sous-fonction 621** (subdivisions), sachant que les 24 000 € restants feront l'objet d'une ratification sur l'exercice 2017 ;
- de ratifier un crédit de paiement de **5 000 €** sur l'**article 2317318 – sous-fonction 621** (antennes);
- de ratifier un crédit de paiement de **11 900 €** en fonctionnement sur l'**article 615221 – sous-fonction 621**,

et se décomposant comme suit :

PRESTATIONS	COÛTS	
	Investissement	Fonctionnement
<u><i>Saint-Antonin-Noble-Val :</i></u>		
- Nettoyage des fosses toutes eaux		800 €
- Réfection de la toiture du bâtiment « bureaux »	35 000 €	
- Remplacement des moteurs des portails	5 000 €	
<u><i>Centre Technique Départemental :</i></u>		
- Travaux d'électricité pour l'installation d'un pont à l'atelier départemental	4 600 €	
- Installation d'un éclairage supplémentaire dans le magasin du service achat/approvisionnement		500 €
<u><i>Subdivision de Montauban (19 rue Labat):</i></u>		
- Réfection de la toiture amiantée, isolation des combles et reprise des faux-plafonds	28 000 €	
<u><i>Antenne de Negrepelisse :</i></u>		
- Motorisation du portail extérieur	3 500 €	

<u>Antenne de Castelsarrasin :</u> - Remplacement de la chaudière - Réparation ou remplacement des portes sectionnelles défectueuses	12 000 € 10 000 €	
<u>Antenne de Molières :</u> - Remplacement de l'escalier intérieur	2 000 €	
<u>Subdivision de Lauzerte :</u> - Installation d'un portail automatique pour sécuriser le site	5 000 €	
<u>Beaumont de Lomagne:</u> - Réglages des portes sectionnelles des garages suite aux contrôles		800 €
<u>Verdun sur Garonne :</u> - Réglage et mise en sécurité des portes sectionnelles du garage et de l'entrée		1 100 €
<u>Antenne de Montauban – Rue des Arts :</u> - Installation d'un plafond dans la cuisine - Éclairage du dépôt	5 000 €	700 €
<u>Antenne de Villebrumier:</u> - Remplacement des portails	24 000 €	
Imprévus		8 000 €
TOTAL	134 100 €	11 900 €

V. TRAVAUX DE GROSSES RÉPARATIONS DES AUTRES BÂTIMENTS :

a) Médiathèque Départementale :

Lors du Budget Primitif de 2014, Monsieur le Président informait de la nécessité d'entreprendre des travaux de réhabilitation de ce bâtiment.

En effet, la Médiathèque Départementale est installée dans un bâtiment construit à l'origine pour le Ministère de la Culture sur les plans de l'Architecte des Bâtiments de France Dominique LETELLIER en 1983, aux normes d'isolation, prix de l'énergie, ..., de l'époque.

Les lois de décentralisation ont transféré les compétences au Conseil Départemental qui depuis Mars 1986 gère le bâtiment. Depuis, peu de travaux y ont été réalisés et son état général s'est dégradé. Le chauffage est tombé en panne en 2013, nous obligeant dans l'urgence à faire appel à un système de chauffage temporaire en location.

L'étanchéité de la toiture terrasse, de son côté, multiplie les signes de faiblesse avec de nombreuses fuites.

Étant donné sa complexité architecturale et technique, un marché de maîtrise d'œuvre a été conclu en 2014 avec le cabinet d'architectes CASCARIGNY et le bureau d'étude technique GIRUS.

Ce marché est composé de plusieurs tranches, dont une ferme (structure et système de chauffage) et 19 conditionnelles.

Le diagnostic de la première tranche ferme confirme la parfaite tenue de la charpente mais la nécessité de changer le système de chauffage.

Lors de la Décision Modificative N°1 du 27 juin 2014, une autorisation de programme de 250 000 € a été votée afin de couvrir les honoraires et les travaux des nouvelles installations de chauffage. Les travaux ont été réalisés. La nouvelle pompe à chaleur et chaudière gaz fonctionnent depuis le 1er novembre 2015.

Afin de continuer les travaux de rénovation de la Médiathèque Départementale, Monsieur le Président propose d'adopter une autorisation de programme d'un montant total de **1 213 000 €**, dont les crédits de paiement se répartiront sur **l'article 231314 sous-fonction 313** comme suit :

Exercice 2016	300 000 €	Réfection complète des couverture et l'isolation de la toiture
Exercice 2017	264 000 €	Menuiseries extérieures
Exercice 2018	231 000 €	Isolation des murs
Exercice 2019	418 000 €	Électricité et éclairages
	1 213 000 €	

Ces travaux, se faisant en site occupé, des petits travaux d'entretien sont nécessaires pour un crédit de **1 500 €** en fonctionnement à ratifier sur **l'article 615221 – sous fonction 313**.

b) Bâtiments de l'Abbaye de Belleperche :

Pour l'entretien de ce bâtiment, Monsieur le Président propose un crédit de **36 500 €** dont **35 000 €** pour la part investissement à ratifier sur **l'article 2313143 – sous-fonction 312**, et **1 500 €** pour la part fonctionnement à ratifier sur **l'article 615221 – sous-fonction 312**, se décomposant comme suit :

PRESTATIONS	COÛTS	
	Investissement	Fonctionnement
- Dispositif d'alarme	5 000 €	
- Dé végétalisation de la toiture du bâtiment annexe situé dans le jardin (côté Est) de l'Abbaye	30 000 €	
Imprévus		1 500 €
TOTAL	35 000 €	1 500 €

c) Archives Départementales :

Au titre du programme 2016, Monsieur le Président propose un crédit global de **12 000 €** dont **8 000 €** en investissement à ratifier sur **l'article 231314 – sous-fonction 315** et **4 000 €** pour la part fonctionnement sur **l'article 615221 – sous-fonction 315**, se décomposant comme suit :

PRESTATIONS	COÛTS	
	Investissement	Fonctionnement
<u>Archives – Avenue du 10ème dragon</u>		
- Fourniture et pose de stores vénitiens dans la salle de lecture, le secrétariat et la salle du service éducatif	5 000 €	
- Changement porte fenêtre bureau du Directeur	3 000 €	
Imprévus		4 000 €
TOTAL	8 000 €	4 000 €

d) Bâtiment Ancienne Gendarmerie :

Afin de subvenir à l'entretien courant du bâtiment, Monsieur le Président propose un crédit de **8 000 €** dont **6 000 €** pour la part investissement à ratifier sur **l'article 2313186 sous-fonction 91** et **2 000 €** pour la part fonctionnement, à ratifier sur **l'article 615228 – sous-fonction 91**, se décomposant comme suit :

PRESTATIONS	COÛTS	
	Investissement	Fonctionnement
- Changement de la motorisation du portail d'entrée	4 000 €	
- Réfection de la toiture au-dessus de l'accueil	2 000 €	
Imprévus		2 000 €
TOTAL	6 000 €	2 000 €

e) Le Temple des Augustins :

En ce qui concerne l'entretien courant de cet ensemble, Monsieur le Président propose un crédit de **31 000 €** dont 30 000 € d'investissement à ratifier sur **l'article 2313143 – sous-fonction 312** permettant de réaliser l'aménagement de deux bureaux dans l'entre-sol et 1 000 € en fonctionnement sont à ratifier sur **l'article 615221 – sous-fonction 312**.

f) CIO :

Au titre de l'exercice 2016, Monsieur le Président propose un crédit de **30 000 €** dont **19 000 €** pour la part investissement à ratifier sur **l'article 231312 sous-fonction 0202** et **11 000 €** pour la part fonctionnement, à ratifier sur **l'article 615221 – sous-fonction 0202**, se décomposant comme suit :

PRESTATIONS	COÛTS	
	Investissement	Fonctionnement
- Remplacement de la chaudière	8 500 €	
- Peinture : RDC, accueil du public, bureau du 1er étage, cage d'escalier		10 000 €
- Isolation des combles	3 500 €	
- Protections solaires + volets roulants en remplacement des persiennes	7 000 €	
<u>Imprévus</u>		1 000 €
TOTAL	19 000 €	11 000 €

g) Autres bâtiments :

Monsieur le Président propose de :

- ratifier un crédit de **1 000 €** pour la part fonctionnement de la Paierie Départementale sur **l'article 615221 sous-fonction 0202**.

- ratifier un crédit de **2 500 €** pour la part fonctionnement sur **l'article 615228 sous-fonction 0202** pour la réalisation de peintures à la Crèche des Capucines (à Saint Antonin Noble Val) et la réalisation des diagnostics avant vente pour 2 maisons (Molières et Tordre).

h) câblage informatique sur les bâtiments départementaux :

Afin de prévoir quelques travaux de câblage informatique dans les bâtiments départementaux, Monsieur le Président propose de ratifier un crédit d'investissement de **6 000 €** sur **l'article 231532 sous-fonction 0202**.

VI. TRAVAUX DE MISE EN ACCESSIBILITÉ DES BÂTIMENTS – AGENDA D'ACCESSIBILITÉ PROGRAMMÉE (Ad'AP):

A l'occasion de la Décision Modificative n°1 du 29 Juin 2015, Monsieur le Président présentais le contenu et les principes de l'Agenda d'Accessibilité Programmée global que nous devons adresser à la Préfecture au plus tard le 27 septembre.

Aujourd'hui, il convient que l'Assemblée départementale commence à réaliser les travaux proposés dans cet Agenda d'Accessibilité. Monsieur le Président propose donc d'adopter une autorisation de programme d'un montant total de **356 220 €** dont les crédits de paiement seront répartis comme suit :

	Exercice 2016	Exercice 2017	Exercice 2018	Exercice 2019
Article 231311 sous-fonction 0202 ADAP Hôtel du Département	400 €	12 750 €	16 370 €	9 750 €
Article 231311 sous-fonction 0202 ADAP CIO	25 000 €	4 500 €	3 000 €	
Article 231311 sous-fonction 48 ADAP Pôles et Centres Médico-sociaux	81 600 €	31 500 €	51 500 €	
Article 231311 sous-fonction 50 ADAP Direction de la Solidarité Départementale		8 350 €		
Article 231311 sous-fonction 313 ADAP Médiathèque Départementale	1 000 €	1 500 €	10 000 €	
Article 231311 sous-fonction 11 ADAP Gendarmeries	24 600 €	41 400 €	33 000 €	
TOTAL	132 600 €	100 000 €	113 870 €	9 750 €
	356 220 €			

*
* *

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu l'avis de la commission travaux publics, voirie, bâtiments départementaux,

Vu l'avis de la commission des finances,

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL

- Approuve le programme 2016 de travaux de gros entretien sur le patrimoine bâti, selon le détail figurant ci-dessus ;
- Approuve la ratification des crédits dans les conditions suivantes :

I – Travaux à l'Hôtel du Département :

- 41 000 € sur l'article 231311 – sous-fonction 0202
- 87 000 € sur l'article 615221 – sous-fonction 0202

II – Travaux de grosses réparations des casernes de gendarmerie :

- 161 800 € sur l'article 2313186 – sous-fonction 11
- 74 900 € sur l'article 615228 – sous-fonction 11

III – Travaux d'entretien sur les bâtiments affectés à la solidarité départementale :

• **Pôles sociaux :**

- 108 400 € sur l'article 231313 – sous-fonction 48
- 67 100 € sur l'article 615221 – sous-fonction 40

• **Bâtiments de la Direction de la Solidarité Départementale :**

- 95 500 € sur l'article 231313 – sous-fonction 50
- 21 000 € sur l'article 615221 – sous-fonction 50

IV – Travaux sur les bâtiments affectés aux subdivisions départementales et à leurs antennes :

- 105 100 € sur l'article 2313186 – sous-fonction 621 (subdivisions)
- 5 000 € sur l'article 2317318 – sous-fonction 621 (antennes)
- 11 900 € sur l'article 615221 – sous-fonction 621

V – Travaux de grosses réparations des autres bâtiments :

a) Médiathèque Départementale :

- 300 000 € sur l'article 231314 – sous-fonction 313
- 1 500 € sur l'article 615221 – sous-fonction 313

b) Bâtiments de l'Abbaye de Belleperche :

- 35 000 € sur l'article 2313143 – sous-fonction 312
- 1 500 € sur l'article 615221 – sous-fonction 312

c) Archives Départementale :

- 8 000 € sur l'article 231314 – sous-fonction 315
- 4 000 € sur l'article 615221 – sous-fonction 315

d) Bâtiment Ancienne Gendarmerie :

- 6 000 € sur l'article 2313186 – sous-fonction 91
- 2 000 € sur l'article 615228 – sous-fonction 91

e) Le Temple des Augustins :

- 30 000 € sur l'article 2313143 – sous-fonction 312
- 1 000 € sur l'article 615221 – sous-fonction 312

f) CIO :

- 19 000 € sur l'article 231312 – sous-fonction 0202
- 11 000 € sur l'article 615221 – sous-fonction 0202

g) Autres bâtiments :

- 1 000 € pour la part fonctionnement de la Paierie Départementale sur l'article 615221 – sous-fonction 0202
- 2 500 € pour la part fonctionnement sur l'article 615228 – sous-fonction 0202 pour la Crèche des Capucines et la réalisation des diagnostics avant vente pour 2 maisons

h) Câblage informatique sur les bâtiments départementaux :

- 6 000 € sur l'article 231532 – sous-fonction 0202

VI – Travaux de mise en accessibilité des bâtiments – agenda d'accessibilité programmée (Ad'Ap) :

- 25 400 € sur l'article 231311 – sous-fonction 0202
 - 81 600 € sur l'article 231311 – sous-fonction 48
 - 1 000 € sur l'article 231311 – sous- fonction 313
 - 24 600 € sur l'article 231311 – sous-fonction 11
-
- Adopte les autorisations de programme suivantes :
 - 134 100 € pour l'entretien des subdivisions et de leurs antennes
 - 1 213 000 € pour les travaux de rénovation de la Médiathèque Départementale
 - 356 220 € pour les travaux de mise en accessibilité des bâtiments (Agenda d'Accessibilité Programmée)

et approuve l'échéancier proposé pour l'inscription des crédits de paiement correspondants.

Adopté à l'unanimité.

Le Président du Conseil Départemental,

Christian ASTRUC